
**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SESSION 2012

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'examen professionnel est ouvert aux agents titulaires du corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux agents placés en position de détachement dans ce corps. Les agents doivent avoir accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et compter au moins un an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon.

Les candidats doivent remplir les conditions d'ancienneté de service et d'échelon au plus tard au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi.
Pour la session organisée au titre de 2012, ils doivent donc remplir ces conditions au plus tard au 31 décembre 2012.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent
par INTERNET : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

QUAND S'INSCRIRE ?

CALENDRIER:

- Ouverture des inscriptions.....**Jeudi 15 septembre 2011 à partir de 12h00**
- Fermeture des services d'inscription**Jeudi 27 octobre 2011 à 17h00 (heure de Paris)**

OÙ VOUS INSCRIRE ?

- Chez vous sur votre matériel personnel.
- Dans les cinq Inspections Académiques de l'Académie de Bordeaux.
- Au secrétariat de votre établissement scolaire.
- Au Rectorat de Bordeaux.

DATE DE L' EPREUVE ORALE..... du 6 au 9 février 2012 et du 14 au 17 février 2012

Pour la préparation aux concours administratifs :

Toute documentation (programmes, annales) peut être obtenue au
Centre Régional de Documentation Pédagogique
75 cours Alsace Lorraine à Bordeaux

(<http://crdp.ac-bordeaux.fr>, rubrique « documentation administrative »).